

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET RELATIF AU RECRUTEMENT DE DEUX CONSULTANTS POUR L'ELABORATION DU RAPPORT NATIONAL SUR L'ETAT ET LE DEVENIR DE LA POPULATION DE COTE D'IVOIRE (REPCI 2015)

1. CONTEXTE ET OBJET

Créé par le décret n°2012 -161 du 09 février 2012, l'Office National de la Population (ONP) est un Etablissement Public National à caractère administratif sous la tutelle du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement.

Il a pour mission d'éclairer l'action des pouvoirs publics dans le domaine de la population et du développement par l'amélioration des connaissances sur les dynamiques sociodémographiques des populations ivoiriennes et sur les relations de ces dynamiques avec les grandes questions de développement.

L'un de ses principaux livrables servants de plaidoyer auprès des décideurs nationaux et internationaux est le Rapport National sur l'Etat et le Devenir de la Population (REPCI) élaboré de manière périodique et traitant des défis démographiques de l'heure. Pour cette édition de 2015, ce rapport s'articulera sur le thème ***Dividende Démographique et Emergence à l'horizon 2020*** eu égard des objectifs du pays au plus haut niveau.

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet, le recrutement de deux consultants pour l'élaboration du dit rapport.

2. CONDITIONNALITES

Les objectifs, les résultats attendus, la méthodologie, la durée de la mission et le profil des consultants sont prévus par les termes de référence disponibles auprès de la Direction Générale de l'ONP sise aux 2-Plateaux, ou téléchargeable sur le site internet www.onp-ci.org

3. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats sont priés de déposer à l'adresse susmentionnée, au plus tard le 30 Septembre 2015 à 18 heures, un CV et une offre technique précisant la méthodologie conformément aux termes de référence sous pli fermé.